

# PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

## Le Centre national du livre mobilisé à vos côtés

Dans le contexte actuel de prévention contre l'expansion du Covid-19, le Centre national du livre a fermé ses portes et déclenché son Plan de continuité d'activité (PCA), afin de continuer à soutenir l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

Plus que jamais mobilisé pour la filière, le CNL continuera d'assurer ses missions essentielles. Sont ainsi garantis :

### **1. Le versement des aides attribuées lors de la première session des commissions et des comités**

À titre tout à fait exceptionnel, le CNL pourra en outre examiner les demandes de versements de subventions aux éditeurs qui transmettront les scans des premières et quatrièmes de couverture des projets réalisés. Ces demandes pourront se faire via le portail numérique en même temps que la transmission des pièces justificatives (Voir l'article dédié à la dématérialisation des aides).

### **2. L'instruction des demandes d'aides reçues pour la deuxième session des commissions et des comités**

Les dates de réunion, dans l'immédiat maintenues, sont accessibles ici.

### **3. La possibilité de déposer des demandes d'aide**

Le dépôt des demandes d'aide reste possible pour l'ensemble des acteurs de la filière, soit les auteurs, éditeurs, librairies, organisateurs de manifestation littéraire et revues.

En revanche, compte tenu du contexte, le délai habituel de 72 heures pour toute création de compte pourra être étendu. Les agents du CNL s'efforceront toutefois de rester au plus près des durées habituelles.

Par ailleurs, selon l'évolution de la situation, le CNL pourra être amené à reporter certaines dates limites de dépôt des dossiers. Les demandeurs en seront informés sur les plateformes du CNL : site, lettre d'information, réseaux sociaux.

Le calendrier des dates limites de dépôt des dossiers est disponible ici.

#### **4. L'information des demandeurs, en réponse à leurs interrogations**

**Le standard reste ouvert** de 9h30 à 12h et de 14h à 17h au numéro suivant : 01 49 54 68 68.

Outre les informations disponibles sur l'ensemble des plateformes du CNL (site, lettre d'information, réseaux sociaux), une équipe de référents pourra répondre à vos questions :

**Bourses aux auteurs, subventions aux éditeurs pour la publication et la traduction du pôle fiction** : [natacha.kubiak@centrenationaldulivre.fr](mailto:natacha.kubiak@centrenationaldulivre.fr)

**Bourses aux auteurs, subventions aux éditeurs pour la publication et la traduction du pôle non-fiction** :  
[astrid.ricout@centrenationaldulivre.fr](mailto:astrid.ricout@centrenationaldulivre.fr), [chantal.leny@centrenationaldulivre.fr](mailto:chantal.leny@centrenationaldulivre.fr)

**Aides aux librairies** : [thierry.auger@centrenationaldulivre.fr](mailto:thierry.auger@centrenationaldulivre.fr)

**Aides aux librairies francophones, subventions aux éditeurs pour la promotion et prêts éditeurs** : [philippe.bouchon@centrenationaldulivre.fr](mailto:philippe.bouchon@centrenationaldulivre.fr)

**Aides aux bibliothèques** : [stephanie.meissonnier@centrenationaldulivre.fr](mailto:stephanie.meissonnier@centrenationaldulivre.fr)

**Aides aux manifestations littéraires** : [marc.beaudeau@centrenationaldulivre.fr](mailto:marc.beaudeau@centrenationaldulivre.fr)

**Assistance au portail des demandes d'aides** : une permanence est assurée quotidiennement, de 14h à 17h, à ce numéro 01 49 54 68 87 et à l'adresse suivante [assistance.portail@centrenationaldulivre.fr](mailto:assistance.portail@centrenationaldulivre.fr)